

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **18 janvier 2016 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Madame Louise Bergeron, trésorière et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

16-01-001

Approbation de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

16-01-002

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015, de la séance du budget du 21 décembre 2015 et de la séance ordinaire du 21 décembre 2015

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015, de la séance du budget du 21 décembre 2015 et de la séance ordinaire du 21 décembre 2015.

ADOPTÉE

16-01-003

Entente relative à la fourniture de services techniques en gestion documentaire de la municipalité régionale du comté de l'Érable

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de comté de l'Érable offre le service d'une archiviste pour l'année 2016 pour une période 500 heures à 35 \$ de l'heure, plus les frais de déplacement;

ATTENDU QUE les services d'une archiviste professionnelle sont requis pour assister le greffier pour une saine gestion documentaire de la Ville;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer l'entente relative à la fourniture de services techniques en gestion documentaire de la municipalité régionale de comté de l'Érable pour l'année 2016.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières 2016.

ADOPTÉE

16-01-004

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques :

- En date du 22-12-2015 au 17-01-2016 :
 - nos M1341 & M1342 & A38815 à A38838 143 229,71 \$
- dépôts salaires de la période 201549 à 201552

ADOPTÉE

16-01-005

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 18 janvier 2016
 - nos A38839 à A38983 220 612,04 \$

ADOPTÉE

16-01-006

Affectation de crédits - Dépenses incompressibles

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'affecter les crédits nécessaires en 2016 pour les dépenses incompressibles et les engagements suivants :

- a) Salaires des fonctionnaires et employés tels qu'établis par résolution, politique, entente, contrat ou convention et versés sur les bases définies;
- b) Rémunération et allocation des membres du conseil versées sur une base mensuelle;
- c) Remboursement des emprunts à long terme et des intérêts tels qu'établis sur chacun des actes, obligations ou billets contractés;
- d) Engagement de crédit avec Gaudreau Environnement inc. tel qu'établi par les contrats ou facturations sur une base mensuelle;
- e) CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. : contribution 2016 et frais informatiques tel qu'établi par contrat;
- f) Quote-part de la MRC de l'Érable :
 - Montant total de **411 050,39 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2016 et le 15 juin 2016;
- g) Contribution à la Société d'Horticulture de Princeville de **12 000 \$** pour la Foire champêtre et culturelle payable en juin 2016;
- h) Contribution à Développement économique Princeville de **80 000 \$** payable en deux versements égaux en avril 2016 et juin 2016;
- i) Contribution aux Ambulanciers St-Jean de Princeville, div. 783, **2 900 \$** payable en juin 2016;

j) Dépenses engagées pour les services rendus par les fournisseurs suivants ainsi que pour les charges sociales:

- Bell Mobilité cellulaire & Bell Mobilité Pagette
- CARRA
- CNESST
- Fiducie Desjardins (RRS & REER)
- Financière Banque Nationale (REER)
- Fonds de l'information foncière
- Fonds des pensions alimentaires
- Gaz Métropolitain
- Grossiste Alimentation du Lac
- Groupe CLR
- Groupe Financier AGA, en fiducie
- Hydro-Québec
- La Capital Assurance & Gestion du patrimoine inc.
- Mackenzie Financial Corporation (REER)
- Ministre des Finances du Québec
- Ministre du Revenu du Québec
- Néopost Canada ltd
- Petites caisses
- Postes Canada
- Receveur général du Canada
- Régie de l'Assurance-Maladie du Québec
- Rogers
- SOCAN
- Société de l'Assurance automobile du Québec
- Sogetel
- Syndicat des employés municipaux des Bois-Francs
- Télébec ltée
- Vidéotron ltée

ADOPTÉE

16-01-007

Mandat à un auditeur indépendant

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de mandater un auditeur indépendant soit RDL Lamontagne Proulx inc., firme de comptables agréés, pour effectuer la vérification requise par la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

16-01-008

Adoption du règlement 2016-283 modifiant le règlement 2006-113 concernant la tarification pour les demande d'information au rôle d'évaluation

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement 2016-283 modifiant le règlement 2006-113 concernant la tarification pour les demandes d'information au rôle d'évaluation.

ADOPTÉE

16-01-009

Adoption du règlement 2016-284 abrogeant le règlement d'emprunt 2013-245

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement 2016-284 abrogeant le règlement d'emprunt 2013-245.

ADOPTÉE

16-01-010

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 2015-275

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant le règlement d'emprunt no 2015-275 en modifiant l'article 1 décrivant les travaux prévus au Parc Multisports.

ADOPTÉE

16-01-011

Embauche d'un nouvel employé au restaurant de l'aréna

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de ratifier l'embauche de Mme Karianne Champagne comme préposée au restaurant de l'aréna, à compter du 15 décembre 2015.

Que ses conditions de travail soient celles indiquées à la convention collective de travail.

ADOPTÉE

16-01-012

Colloque sur la sécurité civile et incendie

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise Christian Chartier, directeur du service incendie à participer au colloque sur la sécurité civile et incendie qui aura lieu le 15 au 17 février 2016 à Québec;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

16-01-013

Travaux dans les emprises du ministère des Transports et fermeture des routes pour événements spéciaux

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Ville de Princeville durant l'année 2016, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016 dans les emprises du ministère des Transports du Québec (MTQ);

QUE la Ville de Princeville s'engage, comme il est prévu à la Loi sur la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

QUE la Ville de Princeville nomme messieurs Mario Juaire, Dave Leclerc, Michel Carignan et Me Olivier Milot à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉE

16-01-014

Demande d'aide financière Pacte rural – luminaires du parc linéaire

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de désigner le directeur général Mario Juaire comme personne responsable du projet d'installation de luminaires du parc linéaire et de le mandater pour le développement de ce projet dans le cadre du Fonds de Développement des Territoires, volet Pacte rural.

ADOPTÉE

16-01-015

Engagement sur la gestion des débordements

ATTENDU QUE la Ville de Princeville s'engage à déposer un plan de gestion des débordements signé par un ingénieur décrivant les mesures compensatoires globales à mettre en place pour ne pas augmenter la fréquence des débordements observée sur l'ensemble de son territoire tel que décrit au plan ci-joint, et ce, dans un délai de trois ans;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville s'engage à assurer la réalisation des mesures compensatoires prévues dans ce plan à l'intérieur d'un délai maximal de cinq ans;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville s'engage à tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement;

Il est proposé par le conseiller Claude Ménard et il est unanimement résolu que la Ville de Princeville s'engage auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

- à déposer un plan de gestion des débordements signé par un ingénieur décrivant les mesures compensatoires globales à mettre en place pour ne pas augmenter la fréquence des débordements observée sur l'ensemble de son territoire à l'intérieur d'un délai de trois ans le tout conformément à l'annexe 2 (contenu du plan de gestion des débordements) jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduite;
- à assurer la réalisation des mesures compensatoires prévues dans ce plan à l'intérieur d'un délai maximal de cinq ans le tout conformément à l'annexe 2 (contenu du plan de gestion des débordements) jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduite;
- à tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement.

ADOPTÉE

16-01-016

Inclusion du développement du Golf dans le plan de gestion des débordements

ATTENDU la présentation d'une demande d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) par le promoteur dans le cadre du secteur résidentiel Du Golf;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville s'engage à déposer un plan de gestion des débordements signé par un ingénieur décrivant les mesures compensatoires globales à mettre en place pour ne pas augmenter la fréquence des débordements et des dérivations observée sur l'ensemble ou une partie de son territoire à l'intérieur d'un délai de trois ans;

Il est proposé par le conseiller Fernand Ruel et il est unanimement résolu que la Ville de Princeville s'engage auprès du ministère du Développement durable, de L'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques:

- à inclure le projet du secteur résidentiel Du Golf dans le plan de gestion des débordements tel que décrit dans la résolution 16-01-015 adoptée le 18 janvier 2016;
- à présenter au MDDELCC le bilan des débits autorisés par le MDDELCC et des débits autorisés par la municipalité (redéveloppement) à l'intérieur du territoire visé par le plan de gestion des débordements et des dérivations.

ADOPTÉE

16-01-017

Matières Putrescibles – Contrat Gaudreau 2016

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est résolu unanimement d'accorder à Gaudreau Environnement le contrat 2016 pour la collecte des matières putrescibles vertes (branches, herbes, feuilles, etc.) déposées aux endroits prévus à cet effet au garage municipal, et ce, au coût forfaitaire de 18 007,72 \$ avant taxes avec Gaudreau Environnement inc.

D'autoriser le maire et le greffier à signer pour et au nom de la Ville de Princeville ledit contrat.

ADOPTÉE

16-01-018

Politique Familiale – Adoption du plan d'action 2016-2018

ATTENDU QUE le dépôt de la Politique Familiale à la séance du 19 octobre 2015;

ATTENDU le plan d'action élaboré par le comité permanent de la Famille;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est résolu unanimement d'adopter le plan d'action 2016-2018 de la Politique familiale.

ADOPTÉE

16-01-019

Cession d'une entente industrielle – Fromagerie Madame Chèvre Itée

ATTENDU QUE Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C. s'est porté acquéreur de la fromagerie Madame Chèvre Itée;

ATTENDU QUE la fromagerie Madame Chèvre ltée a signé une entente industrielle avec la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer l'entente relative à la cession des droits, titres, intérêts et obligations de l'entente industrielle de Fromagerie Madame Chèvre ltée à Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C..

ADOPTÉE

16-01-020

Vente d'un terrain résidentiel - 105 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Construction Angersnérale (2015) inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 982 324 (105 rue Lecours) du cadastre du Québec pour le prix de 17 714,85 \$ avant les taxes applicables.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers- Le greffier dépose l'état financier de l'organisme subventionné par la Ville : Softball mineur.

16-01-021

Subvention Softball mineur 2016

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser la somme de 2 500 \$ au Softball mineur à titre de contribution de la Ville de Princeville à cet organisme pour l'année 2016.

ADOPTÉE

16-01-022

Entente St-Norbert-d'Arthabaska

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu qu'à compter du 1^{er} avril 2016, le supplément exigé aux résidents de Saint-Norbert-d'Arthabaska pour l'inscription aux activités de loisir passera de 200 \$ à 250 \$.

ADOPTÉE

16-01-023

Demande d'aide financière – Domrémy Plessisville

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser une subvention de 100 \$ à l'Unité Domrémy de Plessisville Inc. afin de permettre de poursuivre sa mission auprès d'une clientèle souvent démunie.

ADOPTÉE

16-01-024

Demande d'aide financière – APHÉ inc.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à l'Association des Personnes Handicapées de l'Érable pour poursuivre leur mission.

ADOPTÉE

16-01-025

Gratuité de salle - Filles d'Isabelle

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de laisser gratuitement l'utilisation de la Salle Pierre-Prince le 17 avril 2016 pour le Gala folklorique des Filles d'Isabelle, ainsi que d'accorder rétroactivement la salle gratuitement lors de leur activité qui a eu lieu le 10 novembre 2015.

ADOPTÉE

Période de questions

Le maire invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

16-01-026

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire